**Appel à proposition**

**Cabinet de conseil pour entreprendre la formation dans le cadre du programme de « Leadership d’excellence dans le secteur public en Afrique » (LEAPS)**

Programme de renforcement du leadership et de la gouvernance dans la gestion des finances publiques (ELG-PFM)

ACBF/RFP/004/24/ELG-PFM/BMGF



Table des matières

[1. Contexte 1](#_Toc174542491)

[2. Justification 1](#_Toc174542492)

[3. Objectifs de la mission 2](#_Toc174542493)

[4. Champ d'application : 2](#_Toc174542494)

[5. Méthodologie 3](#_Toc174542495)

[6. Résultats attendus et produits livrables 4](#_Toc174542496)

[7. Durée de l'affectation et calendrier 4](#_Toc174542497)

[8. Qualifications 4](#_Toc174542498)

[9. Exigences en matière de contributions et de rapports du consultant 5](#_Toc174542499)

[10. L'évaluation des propositions se fera sur la base de critères de qualité et de coût. 5](#_Toc174542500)

[11. Lieu et modalités de travail 5](#_Toc174542501)

[12. Durée de l'affectation et rémunération 6](#_Toc174542502)

[13. Processus de soumission 6](#_Toc174542503)

[14. Langue 6](#_Toc174542504)

1. Contexte

La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF ou la Fondation) est la première institution africaine dans le domaine du renforcement des capacités. Créée en février 1991, l'ACBF renforce les capacités humaines et institutionnelles pour la bonne gouvernance et le développement économique en Afrique. Au cours des trois dernières décennies, la Fondation a aidé les gouvernements, les parlements, la société civile, le secteur privé et les établissements d'enseignement supérieur de plus de 45 pays et de six Communautés économiques régionales à renforcer leurs capacités. Elle soutient le développement des capacités par des subventions, une assistance technique et la production de connaissances en mettant en œuvre des projets et des programmes dans ces domaines sur l'ensemble du continent.

Depuis sa création, l'ACBF a apporté une contribution majeure au renforcement des capacités gouvernementales et politiques des pays africains. Dans cette optique, l'ACBF met en œuvre le Programme de renforcement du leadership et de la gouvernance dans la gestion des finances publiques (ELG-PFM) en partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF) en ciblant les cinq pays suivants : le Nigeria, le Sénégal, le Ghana, le Kenya, la Côte d'Ivoire et le Zimbabwe. Le programme ELG-PFM sera un complément distinct pour soutenir les partenaires traditionnels tels que les ministères africains des finances et d'autres départements et agences liés aux finances publiques. Contrairement aux programmes de formation traditionnels en matière de gouvernance des finances publiques qui se concentrent sur des questions de compétences transactionnelles telles que la budgétisation et la gestion de la dette, le programme abordera principalement les questions de leadership et de gouvernance qui sont pertinentes pour les organisations d'aujourd'hui et de demain. L'objectif est d'améliorer la performance et la responsabilité des finances publiques par le biais de ministères africains des finances dirigés par des leaders transformateurs afin de répondre efficacement aux crises, de prendre des décisions judicieuses, d'évaluer et de formuler des politiques et, par conséquent, d'obtenir plus d'influence lors de l'engagement dans le système international.

Le programme ELG-PFM contribuera aux objectifs de la nouvelle stratégie de l'ACBF (2023-27), en particulier le domaine d'impact clé de la gouvernance économique et sociale qui met l'accent sur la mobilisation des ressources nationales, la gestion des finances publiques et la formulation et la mise en œuvre de politiques économiques fondées sur des données probantes.

L'ACBF se consacre à l'amélioration des compétences professionnelles et à la promotion de l'excellence dans le secteur public africain et reconnaît le rôle essentiel d'un leadership efficace dans la conduite de changements positifs et de l'innovation au sein des organisations gouvernementales à travers le continent.

1. Justification

Dans le cadre du domaine d'impact clé de la gouvernance économique et sociale de son Plan stratégique 2023-2027, l'ACBF travaille à la réalisation de son Objectif stratégique 3 qui est d'améliorer la performance de la gestion des finances publiques par le développement de compétences non techniques. Cet objectif est atteint grâce à la mise en œuvre du programme de « Renforcement du leadership et de la gouvernance dans la gestion des finances publiques » (ELG-PFM), qui vise à améliorer la performance des systèmes de gestion des finances publiques par le biais d'un renforcement du leadership et du développement des compétences en matière de gouvernance.

Pour développer les compétences en matière de leadership et de gouvernance identifiées dans le cadre du programme ELG-PFM, la Commission a lancé le programme de « Leadership d’excellence dans le secteur public en Afrique » (LEAPS), en mettant l'accent sur les dirigeants du secteur de la gestion des finances publiques.

Le programme LEAPS vise à répondre aux défis et aux opportunités spécifiques auxquels sont confrontés les dirigeants du secteur public en Afrique. En les dotant de compétences et de stratégies de leadership adaptées, basées sur l'évaluation des besoins du pays, l'ACBF vise à améliorer la gouvernance, la prestation de services et le développement durable en Afrique.

Le développement d'un nouveau programme de leadership s'aligne sur la mission de l'ACBF qui est de développer le capital humain et les institutions nécessaires pour permettre un développement inclusif et durable de l'Afrique. L'ACBF prévoit d'atteindre cet objectif en dotant les cadres supérieurs des institutions publiques africaines de compétences et de connaissances essentielles en matière de leadership et de gouvernance. Ce programme vise à répondre aux exigences évolutives des rôles de leadership, en mettant l'accent sur la gestion du changement, la collaboration, la réflexion stratégique, l'intelligence émotionnelle, la négociation et l'adaptabilité, entre autres thèmes.

Le programme LEAPS comprendra les modules suivants : Module 1 - Introduction au leadership, défis du leadership en Afrique et nouveaux paradigmes du leadership ; Module 2 - Diriger soi-même ; Module 3 - Diriger l'équipe ; Module 4 - Diriger l'organisation ; Module 5 - Diriger l'écosystème. Le programme ELG-PFM intégrera également une composante de formation dans le programme LEAPS. L'ACBF recherche un cabinet de conseil qualifié pour superviser et coordonner la formation des hauts fonctionnaires dans le cadre de ce programme.

1. Objectifs de la mission

L'objectif de cette mission est d'engager un cabinet de conseil qualifié pour superviser et coordonner le volet formation du programme ELG-PFM. La formation se concentrera sur les objectifs suivants :

* Soutenir les apprenants dans la conception et la mise en œuvre de son plan de développement personnel ;
* Améliorer les compétences en matière de leadership et de gouvernance des hauts fonctionnaires dans le secteur de la gestion des finances publiques ;
* Fournir un soutien personnalisé pour relever les défis individuels auxquels sont confrontés les dirigeants du secteur public en matière de leadership ;
* Promouvoir la réflexion stratégique, l'intelligence émotionnelle et l'adaptabilité chez les cadres supérieurs ;
* Favoriser une culture de l'apprentissage continu et de l'auto-amélioration ;
* Promouvoir la responsabilité et l'excellence des performances dans le secteur public ;
* Faciliter l'apprentissage entre pairs parmi les participants.

1. Champ d'application :

Le cabinet de conseil sera chargé des tâches suivantes :

1. **Conception d'un modèle de plan de développement personnel** à utiliser par les participants, sous la direction des formateurs et sur la base d'une auto-évaluation des forces et faiblesses en matière de leadership par rapport à un cadre de capacités structuré autour des quatre sphères que sont la direction de soi, la direction d'équipes, la direction d'organisations et la direction de l'écosystème. Les plans eux-mêmes impliqueraient un mélange d'auto-apprentissage - soutenu par du matériel d'apprentissage en ligne, et des adaptations comportementales introduites sur une base personnelle et dont l'efficacité et l'impact seraient suivis avec le soutien de l'accompagnateur. À l'issue des six mois du programme, chaque participant préparera et partagera avec son formateur une évaluation personnelle de son parcours d'apprentissage du leadership, évaluant les progrès accomplis et les domaines dans lesquels un développement personnel supplémentaire serait nécessaire, et identifiant des engagements et des mesures spécifiques permettant de poursuivre le processus de développement personnel du leadership.
2. **Concevoir un programme de formation individuel complet et sur mesure** qui réponde aux besoins identifiés des hauts fonctionnaires dans le secteur de la gestion des finances publiques et s'aligne sur les objectifs du programme ELG-PFM. Les sessions de formation individuelle se dérouleront sur une base mensuelle, soit en personne, soit virtuellement.
3. **Concevoir un programme de formation de groupe complet et sur mesure** pour chaque défi clé identifié et coordonner l'équipe afin qu'elle travaille ensemble pour diagnostiquer les raisons de la persistance et de la gravité de ces défis, en identifiant des actions spécifiques qui pourraient être prises au sein de leurs propres systèmes de GFP pour relever ces défis et ainsi convertir ces « domaines problématiques » en domaines de force (bonne communication, forte collaboration, application ciblée de la numérisation/de l'IA, GFP verte, GFP en temps de crise, etc. Ces réponses ou « solutions » à chaque défi seront partagées et discutées lors d'un séminaire international en personne, qui réunira des cohortes d'autres pays participant au programme ELG-PFM. Elles seraient ensuite mises à jour et améliorées sur la base des réactions des pairs internationaux et documentées en tant que projets à tester, adapter et mettre en œuvre dans chaque pays. Outre les échanges entre pairs des autres membres des participants nationales et des pairs internationaux, les équipes de projet bénéficieront également d'un soutien continu de la part d'un accompagnateur de projet. Les sessions de formation de groupe auront lieu tous les deux mois, soit en personne, soit en ligne.
4. **Coordonner des séminaires techniques et des études de cas sur le leadership** qui seront présentés sous forme d'événements en ligne de courte durée (2 heures) au cours du programme de 6 mois afin de fournir de l'inspiration, des idées et des informations techniques susceptibles d'éclairer le travail de projet prévu. Dans un premier temps, deux séminaires techniques sont prévus et se concentrent respectivement sur la numérisation et l'IA, la GFP en temps de crise et l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, tandis que trois études de cas sur le leadership seront présentées en partageant des exemples concrets de dirigeants qui entreprennent des initiatives pour améliorer la gestion du changement, la collaboration interinstitutionnelle et la communication.
5. Sélectionner et former un groupe d'accompagnateurs qualifiés ayant une expertise en matière de leadership et de gouvernance dans le domaine de la gestion des finances publiques.
6. Formation des membres du groupe consultatif stratégique (GCS) du programme de renforcement du leadership et de la gouvernance dans la gestion des finances publiques.
7. Créer un cadre de suivi et d'évaluation pour mesurer l'efficacité du programme de formation et formuler des recommandations pour les initiatives futures en utilisant le retour d'information du plan de développement du leadership personnel.
8. Fournir à l'ACBF des rapports d'avancement réguliers sur les résultats de la formation et les recommandations pour un développement ultérieur, ainsi qu'un soutien et un suivi continus pour suivre les progrès et fournir un retour d'information.
9. Méthodologie

Le cabinet de conseil réalisera les activités suivantes :

* **Évaluation initiale :** Réaliser des évaluations complètes à l'aide d'outils tels que le feedback à 360 degrés, les évaluations de la personnalité et les questionnaires sur le leadership, afin d'identifier les défis spécifiques en matière de leadership et de gouvernance auxquels sont confrontés les hauts fonctionnaires.
* **Élaboration d'un plan d'accompagnement :** Collaborer avec les participants pour élaborer des plans de formation personnalisés, individuels ou en groupe, avec des objectifs et des étapes clairs, sur la base des évaluations des besoins.
* **Sessions de formation :** Des séances individuelles structurées bimensuelles axées sur des défis de leadership et des domaines de développement spécifiques, ainsi que des séances de groupe mensuelles pour aborder des thèmes communs et encourager le soutien par les pairs.
* **Examen à mi-parcours du programme :** Évaluation des progrès et ajustement des plans si nécessaire.
* **Évaluation finale :** Effectuer une évaluation finale pour mesurer l'impact de la formation et identifier les domaines dans lesquels il faut continuer à progresser.
* **Suivi des progrès :** Examiner régulièrement les progrès des participants par rapport à leurs plans d'accompagnement, fournir un retour d'information et ajuster les stratégies si nécessaire.

Pour guider le processus, l'équipe de l'ACBF, sous la coordination du responsable de la gouvernance économique et sociale, facilitera les activités du cabinet de consultants.

1. Résultats attendus et produits livrables

Le cabinet de conseil produira les résultats suivants :

* Un rapport initial qui met en évidence la compréhension de la mission par le cabinet de conseil, la méthodologie proposée et le plan de travail détaillé.
* Cadre d'évaluation du leadership personnel et modèle de plan de développement personnel.
* Cadre détaillé du programme de formation individuel et groupe.
* Un groupe de coachs formés et certifiés ayant avec une expérience en matière de GFP et coaching du secteur public et prêts à mettre en œuvre le programme de formation.
* Le programme de coaching
* Une évaluation à mi-parcours des progrès réalisés par les participants au programme.
* Cadre de suivi et d'évaluation pour évaluer le cadre détaillé du programme de coaching individuel et de groupe.
* Un rapport final résumant les résultats et l'impact du programme de formation, ainsi que les recommandations pour une mise en œuvre efficace du programme de formation.

1. Durée de l'affectation et calendrier

La mission sera mise en œuvre pendant les six mois que durera le programme, selon le calendrier suivant :

**Calendrier de livraison et échéances**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Description | Durée (jours) | Date limite |
| 1. Présentation du rapport initial | 5 jours | 20 septembre 2024 |
| 1. Modèle d'évaluation et de plan de développement du leadership personnel (basé sur le plan d'amélioration des capacités) | 5 jours | 27septembre2024 |
| 1. Cadre de formation individuel et en groupe | 5 jours | 4octobre2024 |
| 1. Liste des formateurs | 5 jours | 4 Octobre2024 |
| 1. Séances de formation individuelle (trois séances d'une heure par participant pour 90 participants pour l'ensemble du programme) 2. Sessions de formation en groupe (deux sessions de 2 heures par mois pour trois régions (anglophone et francophone) pendant six mois) |  | Calendrier complet du programme (jusqu'en mars 2025) |
| 1. Cadre de suivi et d'évaluation | 5 jours | 11 octobre 2024 |
| 1. Formation des entraîneurs et des membres du SAP | 3 jours | 18 octobre 2024 |
| 1. Évaluation à mi-parcours | 5 jours | 31 janvier 2025 |
| 1. Rapport final | 5 jours | 20 Avril 2025 |

1. Qualifications

Le cabinet de conseil doit avoir :

* Au moins 15 (quinze) ans d'expérience confirmée dans la conception et la mise en œuvre de programmes d'accompagnement des dirigeants ;
* Une liste d'entraîneurs certifiés ayant au moins 15 (quinze) ans d'expérience dans le domaine du leadership et de la gouvernance ;
* Des certifications pertinentes et mondialement reconnues dans le domaine de la formation constituent un atout supplémentaire ;
* Un pool d'accompagnateurs qualifiés ayant une expérience dans le secteur public africain ;
* Connaissance pratique de l'anglais et du français ;
* Solides capacités de suivi et d'évaluation en matière de gestion de l'accompagnement ;
* Expérience de travail avec de hauts fonctionnaires au sein de ministères au Kenya, au Sénégal, au Ghana, au Nigeria, en Côte d'Ivoire et au Zimbabwe. Une expérience continentale est un atout supplémentaire ;

Les Soumissions doivent couvrir les six pays, avec la possibilité d'avoir un chef d'équipe.

1. Exigences en matière de contributions et de rapports du consultant

Le consultant sélectionné travaillera en étroite collaboration avec le personnel de l'ACBF et rendra compte au directeur du département des programmes et de l'impact ou à la personne qu'il aura désignée.

1. L'évaluation des propositions se fera sur la base de critères de qualité et de coût.

Le comité d'évaluation évalue les propositions techniques en fonction de leur conformité aux termes de référence, en appliquant les critères d'évaluation et le système de points spécifiés ci-dessous. À ce stade, toute proposition technique qui ne répond pas aux aspects essentiels du cahier des charges ou qui n'atteint pas la note technique minimale indiquée sera rejetée.

La note technique minimale requise pour la réussite est de 70 points.

La proposition financière sera évaluée à 30%.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Points maximums (100)** |
| 1 | Au moins 15 (quinze) ans d'expérience confirmée dans la conception et la mise en œuvre de programmes de formation en matière de leadership. | 10 |
| 2 | Une liste d'entraîneurs ayant au moins 15 (quinze) ans d'expérience en matière de leadership et de gouvernance. | 20 |
| 3 | Certifications pertinentes et mondialement reconnues dans le domaine de la formation | 15 |
| 4 | Une liste de formateurs qualifiés ayant une expérience dans le secteur public africain | 10 |
| 5 | Connaissance approfondie des questions de leadership et de gouvernance en Afrique, avec un accent particulier sur la gestion des finances publiques ; | 15 |
| 6 | Connaissance pratique de l'anglais et du français est un must | 15 |
| 7 | Expérience de travail avec de hauts fonctionnaires au sein de ministères au Kenya, au Nigeria, au Sénégal, au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Zimbabwe OU expérience générale de l'Afrique. | 15 |
|  | Total | 100 |

1. Lieu et modalités de travail

Cette mission est à la fois une mission de conseil sur le terrain et une mission de conseil à domicile. Le cabinet de consultants aura accès aux informations pertinentes de l'ACBF, telles que les informations et les rapports sur les projets, ainsi qu'aux ressources de recherche en ligne. Le cabinet de consultants devra fournir ses propres postes de travail (ordinateur portable, internet, téléphone, scanner/imprimante, etc.) et l'accès à une connexion internet fiable. La mission couvrira les 6 pays sélectionnés. Pour les déplacements dans les 6 pays, l'ACBF prendra en charge tous les frais y afférents.

1. Durée de l'affectation et rémunération

Le début provisoire de cette mission est fixé au **15septembre 2024**, la date de fin prévue étant le **30 avril 2025**. L'ACBF prendra en charge tous les frais de voyage conformément à la politique de voyage de l'ACBF. En outre, l'ACBF prendra en charge les coûts associés à l'interprétation, à l'édition, à la conception et au formatage des rapports, ainsi que tous les coûts logistiques associés aux ateliers.

1. Processus de soumission

Les bureaux d'études qui souhaitent poser leur candidature doivent soumettre les documents et/ou informations suivants pour démontrer leurs qualifications :

* Une proposition technique comprend une brève méthodologie sur la façon dont le candidat abordera et mènera la mission en fonction des spécifications du cahier des charges.
* Une proposition financière qui s'aligne sur le calendrier de livraison***, cryptée avec un mot de passe***.
* Justification de leur aptitude à occuper le poste, y compris leur expérience dans des emplois similaires et la preuve d'un travail similaire.
* Un curriculum vitae des consultants proposés pour la mission, conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.
* Le nom et les coordonnées de trois personnes de référence pour un contact concernant l'expérience pertinente du cabinet de conseil.

1. Langue

Tous les rapports doivent être rédigés en anglais, avec un interligne simple, une police de taille 12, Times New Roman, et être soumis en versions Word et PDF.

Les cabinets de conseil sont invités à soumettre leur proposition avec l'objet clairement indiqué, RFP Process No.: **ACBF/RFP/004/24/ELG-PFM/BMGF** Consultancy Services to undertake Coaching in the ‘Leadership Excellence in Africa’s Public Sector’ (LEAPS) Program ” à l'**adresse** électronique **:** [**submission@acbf-pact.org**](mailto:submission@acbf-pact.org) au plus tard à 17h00 (heure locale de Harare), **le 30août 2024**.